

Mise en garde

Le document ci-après reproduit les résolutions et actes du conseil d'arrondissement. Malgré nos efforts pour les reproduire fidèlement, il est possible que certaines erreurs se soient glissées ou que certaines informations ne soient pas exactes ou complètes et nous nous en excusons. En aucun cas, des extraits de ce site ne peuvent être utilisés à des fins de contestation juridique ou de preuve. Seuls des documents émis par la Secrétaire de l'arrondissement et portant le sceau sont authentiques et font preuve de leur contenu.

Copie authentique du procès-verbal des séances et des actes du conseil d'arrondissement peut être obtenue en s'adressant au Secrétaire de l'arrondissement.



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 2 novembre 2015 à 19 h
530, avenue Davaar à Outremont**

PRÉSENCES :

Mme Céline Forget, Conseillère du district Joseph-Beaubien
Mme Jacqueline Gremaud, Conseillère du district Jeanne-Sauvé, mairesse suppléante
Mme Mindy Pollak, Conseillère du district Claude-Ryan
Mme Marie Potvin, Conseillère du district Robert-Bourassa

AUTRES PRÉSENCES :

M. Michel Allen, Directeur de la culture, loisirs, sport et développement social et directeur de l'arrondissement par intérim
M. Pierre A. Chapuis, Directeur de l'aménagement urbain et du patrimoine
Me Julie Desjardins, Chef de division des ressources humaines et des relations avec les citoyens et Secrétaire d'arrondissement substitut
M. Hadi Hakim, Directeur des travaux publics
Me Marie-France Paquet, Directrice des Services administratifs du greffe et des relations avec les citoyens et Secrétaire de l'arrondissement
M. Imad Sawada, Commandant du poste 24 du SPVM

ABSENCES :

Mme Marie Cinq-Mars, mairesse de l'arrondissement

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET INVOCATION

En l'absence de Madame Marie-Cinq-Mars, Madame Jacqueline Gremaud agit à titre de mairesse suppléante en vertu de la résolution numéro CA15 16 0249, adoptée par le conseil d'arrondissement lors de sa séance ordinaire tenue le 6 juillet 2015

Madame la mairesse suppléante déclare la séance ouverte à 19 h. Elle procède ensuite à la lecture de l'invocation et passe en revue les points de l'ordre du jour.

À moins d'indication à l'effet contraire dans le présent procès-verbal, la mairesse suppléante d'arrondissement se prévaut de son privilège prévu à l'article 328 de la *Loi sur les cités et villes* (R.L.R.Q. chapitre C-19) en s'abstenant de voter.

Madame Pollak intervient sur le dossier du changement de zonage (lieux de cultes).

CA15 16 0341

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Il est proposé par Mindy Pollak

appuyé par Céline Forget

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 2 novembre 2015 en retirant les points suivants :

20.01 ADJUDICATION D'UN CONTRAT POUR L'ENTRETIEN PRÉVENTIF ET LA RÉPARATION SUR DEMANDE DES SYSTÈMES DE RÉFRIGÉRATION, CLIMATISATION, VENTILATION, DÉSHUMIDIFICATION ET AUTRES SYSTÈMES MÉCANIQUES ET ÉLECTRIQUES DANS DIVERS BÂTIMENTS DE L'ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT;

60.01 RECEVOIR LE BILAN POST-MORTEM DU PROJET-PILOTE DU DÉNEIGEMENT DE LA PISTE CYCLABLE ET AUTORISER LA MODIFICATION DU RÈGLEMENT;

en modifiant le titre du point 40.05 afin qu'il se lise comme suit :

40.05 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1177 RELATIVEMENT À LA MODIFICATION DES USAGES RELIÉS AU CULTE DANS LES ZONES C-1, C-2, C-6 ET PB-1;

en modifiant le titre du point 51.01 afin qu'il se lise comme suit :

51.01 DÉSIGNATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT POUR LA PÉRIODE DU 3 NOVEMBRE 2015 AU 31 MARS 2016;

et en ajoutant les points suivants sous la rubrique « Affaires nouvelles » :

70.01.1 NE PAS DONNER SUITE À L'APPEL D'OFFRES PUBLIC TP10/09-15 POUR DES TRAVAUX DE MODIFICATION DE LA TERRASSE DU CHALET DU PARC JOYCE DANS L'ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT;

70.01.2 DEMANDER AU CONSEIL MUNICIPAL D'AUTORISER LE VERSEMENT D'UNE PARTIE DU LOT 1 351 629 DU CADASTRE DU QUÉBEC, D'UNE LARGEUR DE 8,50 MÈTRES LE LONG DE SES LIMITES NORD-EST ET NORD-OUEST, DANS LE DOMAINE PUBLIC DE LA VILLE DE MONTRÉAL À DES FINS DE PASSAGE PUBLIC.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10.02

10.03 - PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

LA PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC DÉBUTE À 19 H 16 ET SE TERMINE À 20 H 16

CITOYENS	SUJETS
----------	--------

CITOYENS	SUJETS
M. YEHUDA INDURSKY	Jardinage
M. CHRISTIAN CORBEIL	Coopérative Le Suroît
M. RICHARDS CUMMINGS	Démocratie « outremontaise »
M. PIERRE JONCAS	« Désobligeant » ou « Malveillant »
M. CLAUDE GLADU	Décoration de Noël – Édifices municipaux
M. MAYER FEIG	Règlement sur les lieux de culte (point 40.05)
M. LOUIS-ANDRÉ JULIEN	Cadastre Manseau

CA15 16 0342

PROLONGATION DE LA PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Il est proposé par Céline Forget

appuyé par Marie Potvin

DE PROLONGER la période de questions des citoyens pour une période de trente (30) minutes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10.03.1

LA PROLONGATION DE LA PÉRIODE DE QUESTIONS DÉBUTE À **20 H 16** ET SE TERMINE À **20 H 35**.

CITOYENS	SUJETS
M. MENDY STERNFELD	Règlement sur les lieux de culte (point 40.05)
MME LILIANE BOURSALT	Parcs d'Outremont
MME MARIECLAUDE OUMET	Suivi de questions restées sans réponse

10.05 PÉRIODE DE QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

AUCUNE QUESTION

LA MAIRESSE SUPPLÉANTE SUSPEND LA SÉANCE À **20 H 35**. LA SÉANCE REPREND À **20 H 40**.

CA15 16 0343

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 5 OCTOBRE 2015

Il est proposé par Céline Forget

appuyé par Mindy Pollak

DE RATIFIER le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 5 octobre 2015.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10.05

CA15 16 0344

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE TENUE LE 8 OCTOBRE 2015 (18 H 45)

Il est proposé par Céline Forget

appuyé par Marie Potvin

DE RATIFIER le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 8 octobre 2015 (18 h 45) – Nomination directeur d'arrondissement par intérim.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10.06

CA15 16 0345

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE TENUE LE 8 OCTOBRE 2015 (19 H)

Il est proposé par Céline Forget

appuyé par Marie Potvin

DE RATIFIER le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 8 octobre 2015 (19 h) – Budget.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10.07

CA15 16 0346

APPROUVER LE CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT POUR L'ANNÉE 2016

PROPOSITION PRINCIPALE

Il est proposé par Marie Potvin

appuyé par Céline Forget

D'APPROUVER le calendrier des séances ordinaires du conseil de l'arrondissement d'Outremont pour l'année 2016 tel qu'indiqué au dossier.

AMENDEMENT PROPOSÉ

Il est proposé par Mindy Pollak

appuyé par Jacqueline Gremaud

DE MODIFIER le calendrier des séances du conseil afin de reporter la séance du 3 octobre 2016 au 11 octobre 2016, le nouvel an juif étant célébré le 3 octobre 2016.

Un débat s'engage.

VOTE

VOTE EN FAVEUR: Mindy Pollak

VOTENT CONTRE: Céline Forget, Marie Potvin

AMENDEMENT REJETÉ

Un débat s'engage.

VOTE SUR LA PROPOSITION PRINCIPALE

VOTENT EN FAVEUR: Céline Forget, Mindy Pollak, Marie Potvin

PROPOSITION PRINCIPALE ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.09 1156695021

10.08 - DÉPÔT DE DOCUMENTS

AUCUN DÉPÔT

CA15 16 0347

ACCORDER À LA FIRME « ÉQUIPEMENTS TWIN INC. » UN CONTRAT AU MONTANT DE 29 157,66 \$ (INCLUANT LES TAXES) POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DE DEUX GRATTES SOUS CHÂSSIS HYDRAULIQUE RÉVERSIBLE À

VALVE DOUBLE ACTION AINSI QU'UN ACCUMULATEUR D'AZOTE - DÉPENSE PROVENANT DE PTI ANTÉRIEURS SELON L'ENTENTE NO 789455

Il est proposé par Céline Forget

appuyé par Marie Potvin

D'ACCORDER à la firme « Équipements Twin Inc. », un contrat au montant de 29 157,66 \$ (incluant les taxes) pour l'acquisition et l'installation de deux grattes sous châssis hydraulique réversible à valve double action ainsi qu'un accumulateur d'azote, suite à l'entente cadre no. 789455, conclue par le service de l'approvisionnement;

D'AUTORISER à cette fin une dépense maximale de 29 157,66 \$ (toutes taxes comprises);

D'IMPUTER cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

20.02 NTA1156401020

CA15 16 0348

AUTORISER LE VERSEMENT D'UNE SOMME DE 53 714,66 \$, SANS TAXES, À LA FIRME « CAMP SPORTMAX INC. » EN PAIEMENT DES REDEVANCES SUR LES REVENUS PERÇUS À LA PISCINE JOHN-F.-KENNEDY DURANT LA SAISON ESTIVALE 2015 - DÉPENSE PROVENANT DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Il est proposé par Céline Forget

appuyé par Marie Potvin

D'AUTORISER le versement d'une somme de 53 714,66 \$, sans taxes, à la firme « Camp Sportmax inc. » en paiement des redevances sur les revenus perçus à la piscine John-F.-Kennedy durant la saison estivale 2015, et ce, à même le budget de fonctionnement;

D'IMPUTER cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

20.03 NTA1152504047

CA15 16 0349

DÉPÔT DES BONS DE COMMANDES ET DES DEMANDES DE PAIEMENT SANS BON DE COMMANDE POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} AU 30 SEPTEMBRE 2015, AINSI QUE LES ACHATS PAR CARTES DE CRÉDIT POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} AU 31 AOÛT 2015

DÉPÔT des bons de commandes et des demandes de paiement sans bon de commande pour la période du 1^{er} au 30 septembre 2015, ainsi que les achats par cartes de crédit pour la période du 1^{er} au 31 août 2015.

30.01 1157011006

CA15 16 0350

DÉPÔT DE LA LISTE DES VIREMENTS DE CRÉDITS POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} AU 30 SEPTEMBRE 2015

DÉPÔT de la liste des virements de crédits pour les périodes du 1^{er} au 30 septembre 2015.

30.02 1157011005

CA15 16 0351

DÉPÔT DES RAPPORTS DES DÉCISIONS DÉLÉGUÉES POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE 2015

DÉPÔT des rapports des décisions déléguées pour le mois de septembre 2015.

30.03 1156695023

CA15 16 0352

ÉVOLUTION BUDGÉTAIRE AU 30 SEPTEMBRE 2015

DÉPÔT de l'évolution budgétaire de l'arrondissement d'Outremont au 30 septembre 2015.

30.04 1156430019

CA15 16 0353

OCTROYER À L'ENTREPRISE « NÉOLECT INC. » UN CONTRAT POUR LE REMPLACEMENT D'UN PANNEAU D'ÉCLAIRAGE SUR LE CHEMIN DE LA CÔTE-SAINTE-CATHERINE, LE TOUT POUR UN MONTANT DE 54 048,02 \$ (INCLUANT LES TAXES), SUITE À L'APPEL D'OFFRES SUR INVITATION TP05/04-15 (2 SOUMISSIONNAIRES CONFORMES) - DÉPENSE PROVENANT DU PTI

Il est proposé par Céline Forget

appuyé par Marie Potvin

D'OCTROYER à l'entreprise « Néolect inc. » un contrat pour le remplacement d'un panneau d'éclairage sur le chemin de la Côte-Sainte-Catherine, le tout pour un montant de 54 048,02 \$ (incluant les taxes), suite à l'appel d'offres sur invitation TP05/04-15;

D'AUTORISER à cette fin une dépense de 54 048,02 \$ (incluant les taxes);

D'IMPUTER cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

30.05 NTA1156401022

CA15 16 0354

AUTORISER UNE DÉPENSE SUPPLÉMENTAIRE DE 30 000 \$ (INCLUANT LES TAXES), À LA FIRME « PAYSAGISTE ROGER MARTEL INC. », POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX ARBORICOLES (APPEL D'OFFRES TP18/10-11) - DÉPENSE PROVENANT DU PTI

Il est proposé par Marie Potvin

appuyé par Céline Forget

D'AUTORISER une dépense supplémentaire au montant de 30 000 \$ (incluant les taxes) à la firme « Paysagiste Roger Martel inc. », pour la réalisation de travaux arboricoles (appel d'offres TP18/10-11);

D'IMPUTER cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

30.06 NTA1156401023

CA15 16 0355

AUTORISER UNE DÉPENSE SUPPLÉMENTAIRE DE 40 000 \$ (INCLUANT LES TAXES) POUR L'ACHAT CORPORATIF POUR LA FOURNITURE ET LA LIVRAISON DE CARBURANTS ET COMBUSTIBLES REQUIS PAR LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS, SELON LES ENTENTES CORPORATIVES ENTRE LA VILLE DE MONTRÉAL ET LA FIRME « ÉNERGIE VALERO INC. », PORTANT LE NUMÉRO 698459 ET LA VILLE DE MONTRÉAL ET LA FIRME « LES PÉTROLES PARKLAND », PORTANT LE NUMÉRO 817333 - DÉPENSE PROVENANT DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Il est proposé par Marie Potvin

appuyé par Mindy Pollak

D'AUTORISER une dépense supplémentaire de 40 000 \$ (incluant les taxes) pour l'achat corporatif pour la fourniture et la livraison de carburants et combustibles requis par la Direction des travaux publics, selon les ententes corporatives entre la Ville de Montréal et Énergie Valero inc. portant le numéro 698459 et la Ville de Montréal et les Pétroles Parkland portant le numéro 817333;

D'IMPUTER cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

30.07 NTA1156401021

CA15 16 0356

ÉDICTER UNE ORDONNANCE DE FERMETURE À LA CIRCULATION AUTOMOBILE SUR L'AVENUE ELMWOOD, ENTRE LES AVENUES BLOOMFIELD ET OUTREMONT, POUR LA TENUE DE LA CÉLÉBRATION DE COMMÉMORATION DU JOUR DU SOUVENIR QUI AURA LIEU LE MERCREDI, 11 NOVEMBRE 2015 DE 9 H À 12 H

Il est proposé par Mindy Pollak

appuyé par Céline Forget

D'ÉDICTER une ordonnance de fermeture à la circulation automobile de l'avenue Elmwood entre les avenues Bloomfield et Outremont, pour la tenue de la célébration de commémoration du Jour du Souvenir, le mercredi 11 novembre 2015, de 9 h à 12 h.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

40.01 1152504050

CA15 16 0357

ADOPTION - RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES PROHIBITIONS ET NUISANCES (1063), LE RÈGLEMENT SUR LES PARCS ET ENDROITS PUBLICS (1107) ET LE RÈGLEMENT SUR LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT (1171)

ATTENDU QUE le règlement suivant a été précédé d'un avis de motion donné à la séance ordinaire du conseil tenue le 5 octobre 2015;

ATTENDU QU'une copie du règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur les prohibitions et nuisances (1063), le Règlement sur les parcs et endroits publics (1107) et le Règlement sur la circulation et le stationnement (1171) », a été remise aux membres du conseil au moins deux jours juridiques avant la présente séance;

Il est proposé par Céline Forget

appuyé par Marie Potvin

D'ADOPTER le règlement AO-307 intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur les prohibitions et nuisances (1063), le Règlement sur les parcs et endroits publics (1107) et le Règlement sur la circulation et le stationnement (1171) »;

L'objet dudit règlement est de permettre une uniformité dans les amendes entre les différents règlements touchant l'interdiction de circuler dans les parcs de l'arrondissement, tout en prévoyant un montant réduit pour les infractions perpétrées avec des bicyclettes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

40.02 1156695017

CA15 16 0358

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT SUR LA TAXE RELATIVE AUX SERVICES - EXERCICE FINANCIER DE 2016

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (R.L.R.Q., chapitre C-19), la conseillère Céline Forget un avis de motion à l'effet qu'un projet de règlement intitulé : « Règlement sur la taxe relative aux services – Exercice financier de 2016 » sera déposé pour adoption au cours d'une prochaine séance du conseil d'arrondissement;

Ce projet de règlement concerne l'imposition d'une taxe sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de l'arrondissement pour l'exercice financier de 2016;

Compte tenu qu'une copie de ce projet de règlement a été remise à tous les membres du conseil qui sont présents, la conseillère Céline Forget demande la dispense de lecture de celui-ci.

40.03 1156695020

CA15 16 0359

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT SUR LES TARIFS (EXERCICE FINANCIER 2016)

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (R.L.R.Q., chapitre C-19), la conseillère Marie Potvin donne un avis de motion à l'effet qu'un projet de règlement intitulé : « Règlement sur les tarifs (exercice financier 2016) » sera déposé pour adoption au cours d'une prochaine séance du conseil d'arrondissement;

L'objet de ce règlement est de prévoir les tarifs pour l'exercice financier 2016;

Compte tenu qu'une copie de ce projet de règlement a été remise à tous les membres du conseil qui sont présents, la conseillère Marie Potvin demande la dispense de lecture de celui-ci.

40.04 1156695018

CA15 16 0360

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE (1177) RELATIVEMENT À LA MODIFICATION DES USAGES RELIÉS AU CULTES DANS LES ZONES C-1, C-2, C-6 ET PB-1

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (R.L.R.Q., chapitre C-19), la conseillère Céline Forget donne un avis de motion à l'effet qu'un projet de règlement intitulé : « Règlement modifiant le Règlement de zonage 1177 » sera déposé pour adoption au cours d'une prochaine séance du conseil d'arrondissement;

Compte tenu qu'une copie de ce projet de règlement a été remise à tous les membres du conseil qui sont présents, la conseillère Céline Forget demande la dispense de lecture de celui-ci.

L'objet de ce projet de règlement est de prohiber l'usage culte et religion dans les zones C-1, C- 2 et PB-1 et de l'autoriser dans la zone C-6. Il se détaille plus spécifiquement comme suit :

1. Le règlement de zonage 1177 est modifié par la suppression, à la grille des usages et des normes de la zone C-1, de l'usage communautaire de catégorie IV : culte et religion.
2. Le règlement de zonage 1177 est modifié par la suppression, à la grille des usages et des normes de la zone C-2, de l'usage communautaire de catégorie IV : culte et religion.
3. Le règlement de zonage 1177 est modifié par la suppression, à la grille des usages et des normes de la zone PB-1, de l'usage communautaire de catégorie IV : culte et religion.
4. Le règlement de zonage 1177 est modifié par l'ajout, dans la zone C-6, de l'usage communautaire de catégorie IV : culte et religion. Est également ajoutée une note dans la grille à l'effet que : Lorsque l'usage « commerce catégorie III et IV » et « communautaire catégorie IV » sont en mixité avec l'usage « habitation » dans un même bâtiment, ces usages sont autorisés exclusivement au rez-de-chaussée ainsi qu'à l'étage immédiatement au-dessus.

5. Les grilles des usages et des normes des zones C-1, C-2, C-6 et PB-1 sont modifiées en conséquence.

40.05 1154328016

CA15 16 0361

RENDRE UNE DÉCISION PAR RÉOLUTION, RELATIVEMENT À UNE DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA EN VERTU DU RÈGLEMENT 1189 PORTANT SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA), POUR LES IMMEUBLES SITUÉS AUX: 1282-1284, AVENUE BERNARD; 1001, AVENUE LAURIER; 1217, AVENUE BERNARD ET 180-220, AVENUE VINCENT D'INDY

ATTENDU que le comité consultatif d'urbanisme a recommandé, à sa séance du 7 octobre 2015 d'accorder ces demandes d'approbation de PIIA en vertu du règlement 1189;

ATTENDU les motifs indiqués au sommaire décisionnel portant le numéro 1150029018;

Il est proposé par Marie Potvin

appuyé par Mindy Pollak

D'APPROUVER les demandes d'approbation des PIIA relativement aux projets inscrits à la liste ci-jointe et préparée par le Service de l'aménagement urbain et du patrimoine:

- 1282-1284, avenue Bernard;
- 1001, avenue Laurier;
- 1217, avenue Bernard;
- 180-220, avenue Vincent d'Indy.

laquelle approbation s'applique aux recommandations, avec ou sans réserve, ainsi qu'aux plans joints pour chaque dossier faisant partie de la présente résolution.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

47.01 1150029018

CA15 16 0362

RENDRE UNE DÉCISION PAR RÉOLUTION, RELATIVEMENT À UNE DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA EN VERTU DU RÈGLEMENT 1189 PORTANT SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA), POUR L'IMMEUBLE SITUÉ AU 825, AVENUE QUERBES

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a recommandé, à sa séance du 9 septembre 2015 d'accorder ces demandes d'approbation de PIIA en vertu du règlement 1189;

ATTENDU les motifs indiqués au sommaire décisionnel portant le numéro 1150029019;

Il est proposé par Marie Potvin

appuyé par Mindy Pollak

D'APPROUVER la demande d'approbation d'un PIIA relativement au projet pour l'immeuble situé au 825, avenue Querbes;

Laquelle approbation s'applique à la recommandation, avec ou sans réserve, ainsi qu'aux plans joints au dossier faisant partie de la présente résolution.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

47.02 1150029019

CA15 16 0363

DÉSIGNATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT POUR LA PÉRIODE DU 3 NOVEMBRE 2015 AU 31 MARS 2016

Il est proposé par Céline Forget

appuyé par Jacqueline Gremaud

DE DÉSIGNER Madame Marie Potvin, conseillère, à titre de mairesse-suppléante pour la période du 3 novembre 2015 au 31 mars 2016.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

51.01 1156695022

CA15 16 0364

NOMINATION D'UNE PRÉSIDENTE AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME DE L'ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT

Il est proposé par Céline Forget

appuyé par Marie Potvin

DE NOMMER Madame Jacqueline Gremaud, membre et présidente du Comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement d'Outremont, et ce, pour une période de 2 ans, débutant le 18 novembre 2015, le tout en conformité avec les dispositions du Règlement sur le comité consultatif d'urbanisme (AO-2) de l'arrondissement d'Outremont.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

51.02 1153489068

CA15 16 0365

INFORMER LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DE L'INTERVENTION DE LA DIRECTION DE LA CULTURE, DES SPORTS, DES LOISIRS ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE L'ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT AU DOSSIER DÉCISIONNEL NUMÉRO 1154815006 ET DE L'ADOPTION À LA SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 28 OCTOBRE 2015 DU PLAN D'ACTION BASEBALL DE MONTRÉAL 2015-2025

D'INFORMER le conseil d'arrondissement de l'intervention de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social de l'arrondissement d'Outremont au dossier décisionnel numéro 1154815006 et de l'adoption à la séance du comité exécutif du 28 octobre 2015 du Plan d'action baseball de Montréal 2015-2025.

60.02 1152504048

CA15 16 0366

INFORMER LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DE LA TENUE DE L'ÉVÉNEMENT « ARRIVÉE DU PÈRE NOËL » LE SAMEDI 5 DÉCEMBRE 2015

D'INFORMER le conseil d'arrondissement de la tenue de l'événement « Arrivée du Père Noël », qui se tiendra au Centre Communautaire Intergénérationnel, le samedi 5 décembre 2015, entre 10 h et 15 h.

60.03 1152504049

CA15 16 0367

DÉPÔT AU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ SUR LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT TENUE LE 20 OCTOBRE 2015

DÉPÔT au conseil d'arrondissement du procès-verbal de la réunion du comité sur la circulation et le stationnement tenue le 20 octobre 2015.

60.04 1153489069

70.01 AFFAIRES NOUVELLES

CA15 16 0368

NE PAS DONNER SUITE À L'APPEL D'OFFRES PUBLIC TP10/09-15 POUR DES TRAVAUX DE MODIFICATION DE LA TERRASSE DU CHALET JOYCE L'ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT

ATTENDU QUE la Direction des travaux publics a procédé au lancement d'un appel d'offres public le 14 septembre 2015 afin de pourvoir aux travaux de modification de la terrasse du chalet du parc Joyce dans l'arrondissement d'Outremont;

ATTENDU QU'à la suite de l'ouverture des soumissions reçues dans le cadre de cet appel d'offres, soit le 1^{er} octobre 2015, six soumissionnaires ont déposé une offre à l'arrondissement;

ATTENDU QUE des raisons administratives empêchent l'arrondissement d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme;

Il est proposé par Céline Forget

appuyé par Marie Potvin

DE NE PAS DONNER SUITE à l'appel d'offres public TP10/09-15 pour des travaux de modification de la terrasse du chalet du parc Joyce dans l'arrondissement d'Outremont;

DE PROCÉDER à un nouvel appel d'offres pour ces travaux devant être effectués au printemps 2016.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

70.01.1 1156401012

CA15 16 0369

DEMANDER AU CONSEIL MUNICIPAL D'AUTORISER LE VERSEMENT D'UNE PARTIE DU LOT 1 351 629 DU CADASTRE DU QUÉBEC, D'UNE LARGEUR DE 8,50 MÈTRES LE LONG DE SES LIMITES NORD-EST, DANS LE DOMAINE PUBLIC DE LA VILLE DE MONTRÉAL À DES FINS DE PASSAGE PUBLIC

Il est proposé par Marie Potvin

appuyé par Céline Forget

DEMANDER AU CONSEIL MUNICIPAL d'autoriser le versement d'une partie du lot 1 351 629 du cadastre du Québec, d'une largeur de 8,50 mètres le long de ses limites nord-est et nord-ouest, dans le domaine public de la Ville de Montréal à des fins de parc linéaire de type passage public.

Un débat s'engage.

VOTE

VOTENT EN FAVEUR: Céline Forget, Marie Potvin

VOTE CONTRE: Mindy Pollak

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

70.01.2 1154328015

70.02 LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à **21 h 08**.

Marie Cinq-Mars
Mairesse de l'arrondissement

Me Marie-France Paquet
Secrétaire de l'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 7 décembre 2015.